

# Project Abysssea : des

Unique au monde, le futur centre d'expertise et d'essai en mer profonde, dédié à l'industrie pétrolière et minière au large de l'île du Levant, soulève autant d'espoirs que d'inquiétudes

Île du Levant promue demain premier bassin mondial d'essais des techniques sous marine de l'exploitation des hydrocarbures par très grands fonds ? L'enquête publique sur le Centre d'expertises et d'essais en mer profonde porté par la SAS Abyssea, se termine vendredi à Hyères et à Sainte-Maxime. Un dossier sous-marin explosif qui suscite une levée des écologistes (lire par ailleurs). Et qui embarrasse en première ligne le Parc national marin de Port-Cros, au moment où la charte engageant les communes périphériques passe elle aussi à l'enquête publique.

## Essais en zone protégée

Ce projet que personne ou presque n'a vu venir, est en effet implanté dans le canyon de Stoéchades, en partie en site Natura 2000 « Rade d'Hyères », dans le sanctuaire international de protection des cétacés Pelagos, et dans l'aire maritime adjacente du parc national. La société Abyssea, basée à La Seyne-sur-Mer et présidée par Yves Chardard, ancien ingénieur de la Comex, a été sélectionnée en 2010 dans le cadre d'un appel à projets du Fonds Unique Interministériel (FUI). La convention d'utilisation porte sur trente ans.

Ce centre d'expérimentation serait composé de deux plateformes immergées à 1 300 et 2 400 mètres, reliées à l'île du Levant par un câble électro-optique de plusieurs kilomètres. Elles serviraient à des essais et des tests de matériaux offshore et permettraient de valider équipements et procédures d'exploration et d'exploitation à de grandes profondeurs. Ce qui pourrait ouvrir d'importantes perspectives aux industries pétrolières et minières.

## 12 millions de financements

L'investissement porte sur 12 millions d'euros, avec pour partenaires le Fonds unique interministériel (FUI), le Fonds européen de développement économique et régional (FEDER), l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, le conseil général et la Région.

## Présentation du site et du tracé du câble d'alimentation



Source : Ifremer

téfois " produire annuellement la liste des matériaux utilisés avec leurs caractéristiques acoustiques, afin de s'assurer que l'absence d'impact sur le milieu soit réellement vérifiée".

Le parc national demande également la possibilité d'installer sur les plateformes des systèmes d'écoute passive pour l'étude de la faune sous-marine. L'installation de la première plate-forme est prévue au printemps 2016, la seconde serait installée en automne 2016.

NATHALIE BRUN

ministration - son directeur, Guillaume Sellié, par ailleurs administrateur des Affaires maritimes, a donné un avis favorable. « Les éléments fournis et la notice du professeur Olivier Adam (spécialiste des baleines, Ndlr.) permettent de considérer que le projet n'aura pas d'impact notable sur les mammifères marins, ce qui constitue notre principale préoccupation », note-t-il.

Le porteur de projet qui s'est engagé au travers d'une charte, à nef

ouverte aucune opération pouvant nuire à l'environnement, devra tou-

plus au large, dans la Zone économique exclusive (ZEE). Un poste de contrôle serait implanté sur le site militaire du Centre d'essai et de lancement des missiles de la DGA. Le porteur de projet a mandaté le bureau d'études Créocean pour établir les données nécessaires aux procédures administratives.

## Première plateforme en 2016

Si ce projet divise au sein du parc national - le personnel y est majoritairement opposé et les positions divergent au sein du conseil d'ad-

ministration - son directeur, Guillaume Sellié, par ailleurs administrateur des Affaires maritimes, a donné un avis favorable. « Les éléments fournis et la notice du professeur Olivier Adam (spécialiste des baleines, Ndlr.) permettent de considérer que le projet n'aura pas d'impact notable sur les mammifères marins, ce qui constitue notre principale préoccupation », note-t-il.

Le porteur de projet qui s'est engagé au travers d'une charte, à nef

ouverte aucune opération pouvant nuire à l'environnement, devra tou-

**Instant MAGIQUES**

Tradition. Tradition. La magie des moments de Noël.

La magie des marchés de Noël - Les papillles à la fête

VIEZ UN NOËL EXCEPTIONNEL DANS LE VAR

**Découvrez des idées cadeaux dans votre nouveau magazine INSTANTS MAGIQUES**

Avec Version Femina

**dimanche 7 décembre**

# millions sous les mers

**Yves Chardard : « Abyssea, une vitrine mondiale pour la Région »**

Patron de Subsea Tech, PME provençale qui porte avec d'autres ce projet de Centre d'expertise et d'essais en mer profonde, Yves Chardard vante les atouts d'Abyssea et regrette que les opposants n'aient pas cherché à le contacter pendant l'enquête publique à Hyères et Sainte-Maxime, qui s'achève demain.

**Que répondez-vous aux opposants au projet ?**

Je n'ai jamais entendu un seul argument de leur part qui tienne la route. Dire qu'on prend le risque

d'avoir une marée noire sur la côte est complètement idiot puisqu'il n'est absolument pas question d'exploitation pétrolière ou de gaz. On n'est pas là pour exploiter les hydrocarbures, mais pour tester des équipements destinés aux grands fonds. On est là pour aider à classifier, à tester les équipements qui seront ensuite montés sur les installations sous-marines. D'une certaine façon,

on va contribuer à améliorer la fiabilité et la durée de vie de ces équipements sous-marins. Cela nous a été imposé par la Marine nationale. De toute manière, je le répète, on n'est absolument pas bruyant. En face, personne n'a pu démontrer qu'il y avait des nuisances possibles pour les mammifères.

**De quel type d'équipements est-il question ?**

On ne teste que des petits équipements électriques de quelques kilowatts, qui ne génèrent ni bruit, ni déchets. On n'utilise aucun fluide. Il n'y a pas de pollution à craindre.

**Quelle importance revêt ce projet pour la Région ?**

Ce centre d'essai doit



L'une des deux plateformes qui pourraient être utilisées par Subsea Tech. (Repro Abyssea)

**Ce projet est-il destiné uniquement à l'industrie pétrolière ?**

Absolument pas. Aujourd'hui on a eu des discussions avec des gens qui travaillent dans les énergies renouvelables, l'énergie thermique des mers notamment. Mais aussi avec plusieurs instituts scientifiques qui ont des besoins de développement à de grandes profondeurs pour les observatoires sous-marins.

**L'industrie pétrolière s'y intéresse quand même de près ?**

Effectivement. Mais contrairement à ce qui a été dit, on ne travaille absolument pas avec les pétroliers. On travaille avec des gens qui développent des technologies sous-marines : des capteurs, des vannes électro-commandées, du petit équipement qui va aller sur des installations sous-marines. Nos clients directs ne sont pas les pétroliers, mais les gens qui développent ces équipements. En majorité des chercheurs. En permettant à ces derniers de tester des équipements en conditions réelles, en environnement réel, on va dans le sens d'une meilleure sécurité et d'une meilleure protection de l'environnement. On travaille pour des installations plus sûres et plus propres.

**PROPOS RECUEILLIS PAR P-L. PAGÈS**

Même position au Syndicat des communes du Littoral qui a voté une motion contre le projet. « Nous ne sommes pas opposés à la recherche de pointe et au progrès », assure son président le maire lavandouin Gil Bernardi. « Ce qui nous inquiète, c'est le choix du site dans l'aire adjacente maritime du Parc national. De plus, la première plateforme est positionnée sur un lieu de pêche très prisé, le Manneau, face au phare du Titan. Troisièmement, nous trouvons surtout que la localisation du projet est incompatible avec Pélagos et le canyon de Stoecha-des où l'on sait qu'il y a de nombreuses renoncées de cétacés. Le seul fait que l'étude d'impact fasse état de mesures acoustiques pour éloigner les mammifères marins lors des essais, est inquiétant... De plus, ce site était initialement prévu au large de Fos où il a été refusé, puis au sud du Levant où il a été refusé aussi car il gênait

**Jean-Pierre Giran défavorable au projet**



Le député maire d'Hyères, Jean-Pierre Giran, rapporteur de la loi sur les parcs nationaux, proposera un avis défavorable au projet lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le 18 décembre. « Je ne conteste pas l'éventuel intérêt scientifique de ce qu'ils veulent faire, mais il est contradictoire de situer un tel projet dans un parc national, et nous n'avons pas toutes les garanties sur les effets que ces essais peuvent avoir sur le milieu aquatique et la faune. Il y a un paradoxe d'image et une insuffisance de démonstration de la non-nocivité de ces activités », explique l'élu hyérois.

**Fortes réserves du golfe de Saint-Tropez**

Les conseils municipaux du Lavandou et du Rayol se sont notamment positionnés contre le projet. Ramatuelle est dubitative. Les communes du golfe de Saint-Tropez s'interrogent sur « la pertinence de mettre en œuvre des expérimentations liées à l'exploitation offshore sur une aire protégée, sur la rupture éventuelle du corridor écologique pour certaines espèces, ainsi que sur les activités de surfaces induites par ce projet en phase opérationnelle ». La communauté de commune du golfe s'étonne par ailleurs de ce choix sur le plan éthique « pour expérimenter des techniques d'exploitation et d'exploitation d'énergies fossiles, qui seront employées dans d'autres régions avec les risques que cela induit ».

**EELV pointe les zones d'ombre**



Le groupe Europe Écologie Les Verts s'est également clairement positionné sur le registre d'enquête publique où un dossier très étayé a été déposé. La conseillère régionale Christine Sandel, déléguée à la protection du littoral et du milieu marin à la Région, et première vice-présidente du Parc National de Port-Cros, pointe des zones d'ombre et un manque de concertation. Les élus écologistes devraient donner une conférence de presse demain.

**PROPOS RECUEILLIS PAR N.B.**

# TARIFS BAS

AU DÉPART DE MARSEILLE

RYANAIR.COM	BAGAGE À MAIN	SIEGES ATTRIBUÉS
<b>17,99€</b>	<b>19,99€</b>	<b>19,99€</b>
<b>PORTO</b>	<b>NANTES</b>	<b>MADRID</b>
<b>TANGER</b>	<b>MP<sup>2</sup></b>	<b>MP<sup>2</sup></b>

**RYANAIR** VOYAGER MOINS CHER. TOUT SIMPLEMENT.

Réservez jusqu'à minuit le 04.12.14. Tarifs valant jusqu'à la fin de l'offre. Veuillez voyager entre Janvier-Mars. Utilisez Ryanair.com pour les termes et conditions.